

Conseil de quartier La Chapelle - Marx Dormoy
Réunion publique thématique
« Sécurité : quel bilan 6 mois après ? »
Mardi 26 juin 2018 – École de la Guadeloupe



Mot d'accueil de Jean-Michel, habitant du quartier, qui anime les échanges.

En **novembre 2017** s'est tenue une réunion publique sur la thématique de la tranquillité publique et des nouveaux aménagements urbains [dont vous pouvez retrouver le compte-rendu en ligne](#). Durant cette rencontre, le Commissaire Jacques Rigon s'était engagé à revenir vers les habitants du Conseil de Quartier La Chapelle – Marx Dormoy après quelques mois, pour faire un premier bilan des actions de la Police et de la mise en place de la nouvelle « ZSP », Zone de Sécurité Prioritaire.

Un groupe de travail, composé d'habitants inscrits au Conseil de Quartier La Chapelle – Marx Dormoy, a donc continué à suivre cette thématique et a préparé ce nouveau rendez-vous public. Près de 60 habitants étaient présents en ce mardi 26 juin à l'École de la Guadeloupe pour échanger sur les actions de tranquillités publiques et de sécurité mises en œuvre par la Police, la DPSP (Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection) et la Mairie du 18^e arrondissement.

Sont présents en intervenants à cette rencontre :

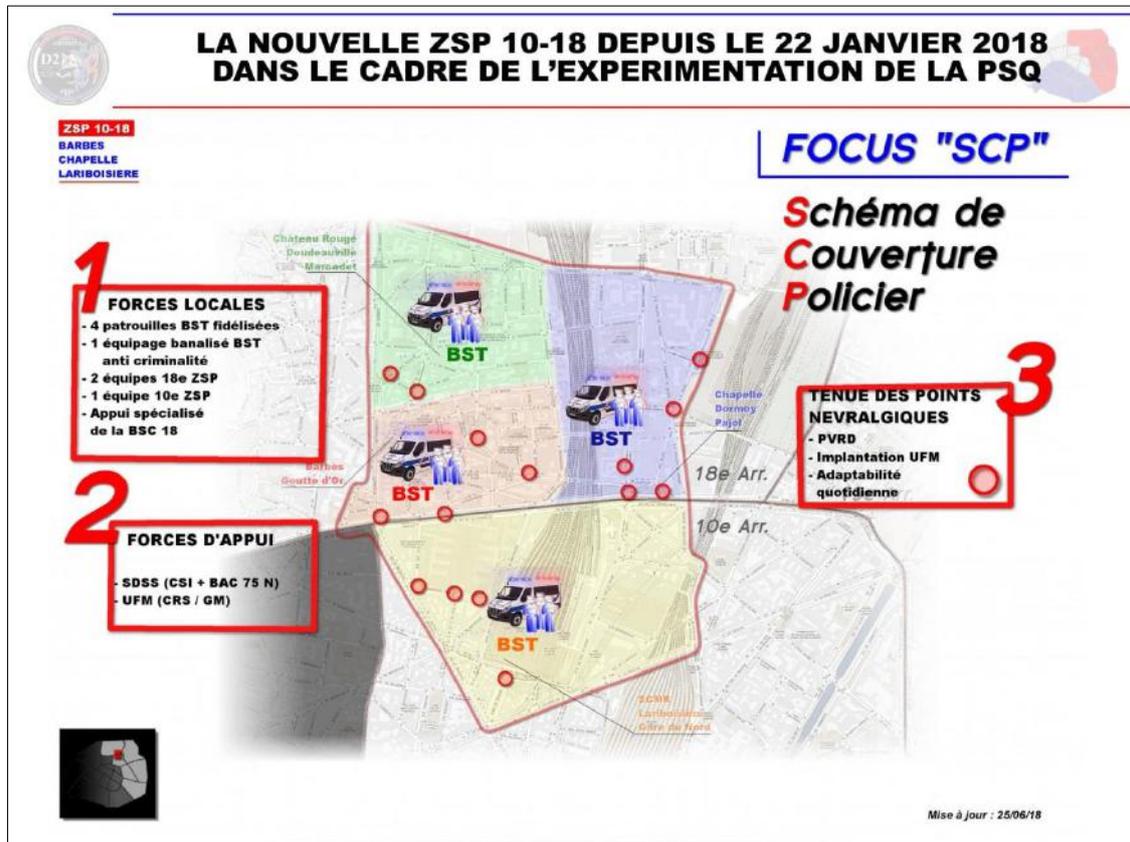
- Jacques Rigon (commissaire du 2^{ème} district, englobant notamment les 18^e et 10^e arrondissements et donc la ZSP)
- Coralie Lever-Matraja, de la DPSP 18e (Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection)
- Eric Lejoindre, Mairie du 18^{ème} arrondissement
- Cédric Dawny, élu référent du Conseil de Quartier La Chapelle – Marx Dormoy

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de votre quartier ? N'hésitez pas à contacter le service démocratie locale de la Mairie du 18^{ème} : cq18@paris.fr et nous suivre sur Facebook ([Page Facebook des Conseils de quartier du 18^e](#) // [Page Facebook du Conseil de Quartier La Chapelle – Marx Dormoy](#)).

Vous pouvez retrouver en annexe à ce compte-rendu la présentation complète projetée par le Commissaire Rigon.

Présentation par Jacques Rigon (commissaire de Police, chef du district 10-18 de la nouvelle « Zone de Sécurité Prioritaire) des actions menées.

Depuis janvier 2018 est lancé un dispositif de « Zone de Sécurité Prioritaire 10-18 » élargie dans le cadre de l'expérimentation de la nouvelle police de sécurité du quotidien (PSQ). Il est par ailleurs prévu pour début 2019 que le quartier devienne un quartier de « reconquête républicaine » (attribution déterminée par l'État) avec des effectifs supplémentaires.



Jacques Rigon rappelle l'historique de la ZSP : le quartier La Chapelle – Marx Dormoy était entouré de dispositifs de sécurité prioritaire mais ne faisait lui-même partie d'aucun. Le quartier subissait alors de possibles effets de reports des phénomènes de délinquance. Désormais la ZSP prend en compte l'intégralité de ce bassin de vie comme un seul et même ensemble. Il faut appréhender ce territoire dans sa globalité pour éviter les effets reports.

Cette nouvelle ZSP est découpée en 4 quartiers : dans chaque quartier s'inscrit une présence policière renforcée avec une équipe de police fidélisée par quartier. Il s'agit pour les forces de police d'avoir un schéma évolutif et dynamique de leurs actions afin de pouvoir s'adapter et d'être dans un esprit de reconquête.

Le commissaire insiste particulièrement sur le dispositif spécifique d'écoute des habitants mis en place. Au sein de la brigade de terrain, un gradé référent a été désigné pour prendre contact avec les commerçants, habitants et associations afin de tisser des liens de terrain. Par ailleurs, la cellule d'écoute et de traitement des doléances est en place et il faut que les habitants s'en saisissent afin de permettre aux policiers de s'appuyer sur les connaissances du territoire des habitants, qui sont les premiers concernés : ecoute18@interieur.gouv.fr / 01.53.41.50.80



Ce dispositif d'écoute est complété par un comité de suivi composé de 11 associations, dont 2 du quartier La Chapelle – Marx Dormoy, pour faire le point mensuellement sur les actions mises en œuvre et sur les problématiques qui évoluent. Parfois on gagne du terrain à un endroit, parfois un problème peut se reporter ailleurs. C'est la première fois en France qu'une ZSP intègre un tel dispositif d'écoute dans son pilotage.

Concernant les actions opérationnelles mises en œuvre par la Police, on note notamment les opérations coup de poing sur un spectre très large, avec une moyenne d'au moins 2 actions par jour. Par exemple, le 26 juin (jour de la réunion), c'est une opération de lutte contre le trafic de cigarettes qui a été menée et a aboutie à plusieurs arrestations.

Les résultats depuis 5 mois sont significatifs avec notamment plus de 10 000 prises de contacts avec les habitants et 1800 « PVRD », c'est-à-dire des arrêts dans une zone dans laquelle la Police s'implante, se montre et s'affiche visiblement.

Au-delà de ces actions visibles de terrain, Jacques Rigon souligne qu'on ne peut pas se contenter d'arrêter seulement les trafiquants mais qu'il faut aussi s'attaquer aux réseaux, au cœur des organisations. Dans ce cadre, la Police Judiciaire intervient en souterrain contre les réseaux. Par exemple, le 11 juin s'est déroulée une intervention rue Pajol contre le trafic de cocaïne. Sur le quartier voisin de la Goutte d'Or, 8 arrestations ont eu lieu le 19 juin d'importants trafiquants de cannabis.



BILAN DES OPÉRATIONS SPÉCIALES

Un total de 265 opérations dont 85 conjointes avec la DPSP.

- 2 opérations par jour en moyenne

- pour déstabiliser les délinquants et agir sur un spectre large :

- Sécurisation
- Anti-délinquance
- Lutte contre les ventes à la sauvette
- Respect des réglementations par les commerces
- Immigration irrégulière
- Travail dissimulé
- Nuisances - Incivilités
- Stationnements irréguliers et gênants

2^e DISTRICT DE POLICE DE PARIS



PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITÉ À 5 MOIS

Au titre des missions de Police de Contact et de visibilité :

- 10 800 prises de contacts sur le terrain
- 1 800 PVRD

Au titre des missions d'amélioration de la physionomie visible :

- 28 000 évictions de vendeurs à la sauvette
- 5 500 procédures simplifiées de saisies et destructions
- 40 tonnes d'objets à la benne
- 78 embarras VP
- 108 jets de détritrus
- 30 épanchements sur la VP
- 21 tapages
- 63 rixes VP
- 59 achats sexuels
- 5 623 stationnements gênants

2^e DISTRICT DE POLICE DE PARIS



Au titre des missions de lutte contre les principaux phénomènes de délinquance :

1303 arrestations dont

- **242** arrestations pour vols (à la tire, à la portière, vols avec violences, avec effraction...)

 dont **116** arrestations pour vols avec violences

- **51** arrestations pour violences volontaires

- **374** arrestations pour ILS dont **189 pour trafic et revente**

1 094 ESI placés en retenues administratives pour **768** mesures d'éloignement (OQTF et placement en CRA).



Le trafic de cigarettes pose particulièrement des problèmes : la Police a conscience de la gêne occasionnée dans les déplacements quotidiens des habitants et c'est très visible sur le quartier au niveau du métro La Chapelle. C'est donc un objectif prioritaire que la Police s'est fixée.



FOCUS Cigarettes :

- **281** arrestations pour **vente de cigarettes** dans le cadre des opérations de la FLIC

- Déférés et COPJ

- **1** première mesure d'interdiction de paraître

- **Le 8 février**, démantèlement d'une structure d'approvisionnement des vendeurs à la sauvette de cigarettes autour des métros :

- **2** COPJ notifiées
- **1** procédure de retrait de titre de séjour algérien

- **Le 17 avril**, démantèlement d'une structure d'approvisionnement des vendeurs à la sauvette de contrefaçons (sacs, lunettes, montres...).

- **3** COPJ notifiées



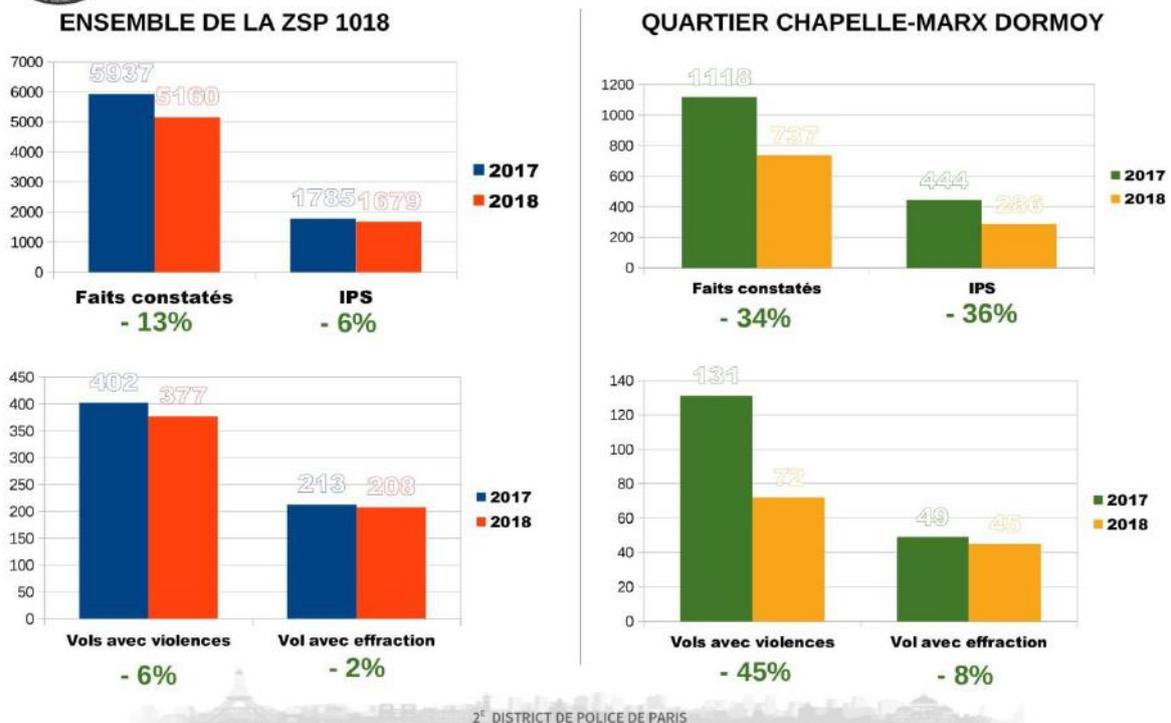
Les trafiquants de cigarettes sont systématiquement placés en garde-à-vue et une stratégie de judiciarisation forte a été établie avec le parquet afin d’avoir des actions efficaces contre cette délinquance.

Comment évolue la délinquance depuis l’année dernière ?

On cherche à faire reculer dans le fond les problèmes de délinquance, pas seulement sur ce qui est visible. La tendance est bonne au bout de 5 mois mais Jacques Rigon souligne avoir parfaitement conscience qu’il y a encore un énorme travail à effectuer. Il faut s’inscrire dans la durée contre ce qui rend la vie quotidienne des habitants compliquée. Si la délinquance est en tendance à la baisse, ça ne veut pas dire que toutes les incivilités du quotidien ont disparu.



BILAN DES PREMIERS IMPACTS SUR L’ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE



La Police de Sécurité du Quotidien a permis de doubler les effectifs de la BST (de 20 à 40 personnels).

Comme évoqué précédemment, une prochaine étape sera l’officialisation de la définition du quartier comme « quartier de reconquête républicaine » qui offrira à partir de janvier 2019 encore davantage de renforts fidélisés. C’est le quartier La Chapelle – Marx Dormoy qui a été choisi à Paris pour accueillir ce dispositif, preuve de la considération portée à ses problématiques spécifiques.

Échanges avec les habitants présents.

Françoise, une habitante du quartier remercie le Commissaire Rigon d'avoir donné des exemples précis des actions menées dans le quartier et sur la Goutte d'Or. Un nouveau projet de loi est en cours de discussion sur les rodéos sauvages (déposé le 7 juin à l'Assemblée Nationale), est-ce que ça ne va pas rentrer en contradiction avec les réticences actuelles à poursuivre les contrevenants pour éviter les risques d'accidents ?

Autre question : la Colline [*lieu à la Porte de la Chapelle où vivent des personnes consommant du crack*] va-t-elle être rapidement évacuée ? La plus part des squatteurs sont des crackers, qui sont dangereux pour eux-mêmes et les autres. En dehors de cette mise à l'abri, peut-on envisager que ces personnes soient soignées médicalement et d'un point de vue psychologique ?

Enfin elle remercie la DPSP d'avoir enlevé l'épave de véhicule rue Pajol.

Une habitante estime que la Porte de la Chapelle n'est pas prise en compte car elle n'apparaît dans le dispositif de ZSP présenté précédemment. Pourtant les difficultés de délinquance sont bien là, notamment les problèmes de faux taxis. Du rondpoint de la Chapelle à la Porte de la Chapelle, c'est infernal pour elle et elle aimerait que « le grand nord » ne soit pas oublié. Sur la vente à la sauvette, le pont de Jessaint et la rue Marx Dormoy sont occupés, notamment le soir.

Réponse de Jacques Rigon : Sur « la Colline », une action est imminente pour traiter ce problème. Le toxicomane est vu par la loi comme un délinquant, certes, mais aussi comme quelqu'un pris dans une addiction. Il y a donc en effet un travail médico-social avec la Mairie et des associations qui sont énormément impliquées. Si on ne les accompagne pas, ces personnes continuent à se détruire malgré la répression et les allers-retours en prison qu'ils pourraient faire. Il faut se concentrer sur ceux qui vendent ces « produits de la mort » d'une part et d'autre part prendre en charge ces personnes consommatrices.

Réponse d'Eric Lejoindre : « La Colline », pour ceux qui ne voient pas, c'est la partie qui est à l'entrée de l'échangeur à la Porte de la Chapelle. Une action est imminente. Le Maire indique qu'il va être nécessaire de fermer les accès au périphérique pour faire un travail de nettoyage et peut-être d'aménagements. Pour le crack, y'a 3 ordres d'actions à mener :

- **Travail fait par la police de lutte contre les trafics et de maintien de l'ordre public.** Il y a eu des actions de lutte contre le crack dans le 18^e, avec d'importantes saisies contre les trafiquants.
- **Travail médico-social sur la question des usagers de drogue.** On réglera le problème sur le long terme de cette façon. Un travail est mené par le Ministère de la santé et l'Autorité Régionale de Santé. On a constaté une recrudescence importante sur le 18^e, 19^e et 10^e. Eric Lejoindre indique avoir écrit avec ses homologues du 10^e et 19^e à Agnès Buzin pour lui demander d'accélérer la mise en œuvre du « plan crack » car cette drogue a la particularité d'être ciblée géographiquement sur quelques territoires, contrairement au cannabis par exemple qui est un phénomène plus général et massif. Le crack est une drogue extrêmement destructrice. Une étude est en cours et la Mairie espère que l'État pourra proposer des lieux de mises à l'abri et de soin.
- **Travail de réaménagement du territoire** : il faut aussi faire un travail d'investissement sur la Porte de la Chapelle. Ainsi, selon Eric Lejoindre, la situation peut s'améliorer avec les 2000

étudiants qui vont arriver sur le campus universitaire, l’Arena 2, Chapelle Internationale,... Il a pu l’efficacité de ce travail de réappropriation et de réaménagement d’un quartier avec l’expérience de la Halle Pajol pour faire évoluer sur le fond l’ensemble des phénomènes.

Enfin, le Maire indique qu’un tour du quartier a été fait avec le Procureur Molins pour qu’il puisse observer la situation. Il est fait en sorte que le Parquet soit mobilisé, par exemple sur cette question des taxis clandestins.

Réponse de Jacques Rigon : Il rappelle que ce n’est pas parce qu’il ya un dispositif prioritaire sur la ZSP qu’il n’y a rien ailleurs. Au contraire, ça libère des effectifs et de la ressource pour mener des actions sur le reste de l’arrondissement de la part du commissariat du 18^e. Il y a une mobilisation à travers le Plan Préfectoral de lutte contre la drogue pour le nord du 18^{ème} arrondissement.

Le Commissaire invite à regarder dans le rétroviseur la situation passée avec le marché Lariboisière qui était noyé par les vendeurs à la sauvette : aujourd’hui la situation s’est améliorée suite aux actions menées. Mais en effet, il y a par conséquent un effet de report du phénomène, par exemple vers le square Jessaint. Maintenant, la Police accentue son effort pour contrecarrer cette évolution et estime gagner petit à petit du terrain. Ce point de report est donc bien un des objectifs de la Police. Par exemple, une caméra va être installée prochainement à cet endroit, densifiant ainsi le réseau de caméras (1 à la place de la Chapelle et 1 à la Goutte d’Or).

À propos des rodéos sauvages, c’est une vraie problématique : c’est à la fois un phénomène dangereux et bruyant. Il y a des réflexions qui n’ont pas encore abouties, les députés travaillent sur l’amélioration de la législation à ce sujet. Il y a déjà des verbalisations qui sont faites. Mais au-delà de ces contraventions, on met en danger sa propre personne et les autres. Nous plaçons donc en garde-à-vue des personnes aux comportements les plus dangereux. Parfois ces rodéos se couplent d’un refus d’obtempérer ou d’un vol de scooter. On utilise donc ces délits pour peser contre ces individus qui prennent des risques et impactent la vie des riverains. Cependant, effectivement, nos policiers ont des consignes de prudence car certes ceux qui font des rodéos risquent de s’accidenter eux-mêmes mais il peut aussi y avoir des dommages collatéraux en cas de course-poursuite, un riverain pourrait être renversé par exemple. Par conséquent, on utilise parfois le réseau de caméras pour suivre et interpeller le contrevenant à un endroit où il se croit à l’abri. On préfère parfois ne pas les attraper à chaud mais plutôt à froid le lendemain au saut du lit quand on les a identifié.

On invite les bailleurs sociaux et les habitants à nous signaler les deux-roues volés dans les parkings ou sur la voie publique pour les saisir. Il y a donc un travail « à froid » qui est fait sur cette question.

Pour finir, le commissaire Rigon indique qu’en cette période estivale, il a fait la demande d’un renfort d’une brigade motocycliste à la Préfecture de Police. Il souhaite cibler une action sur le secteur Pajol – Nathalie Sarraute et avoir par la même occasion une présence dissuasive. Il vient d’en faire la demande officiellement.

Un habitant commence par remercier le Maire et le Commissaire pour leur présence. Cet habitant témoigne de son engagement bénévole au sein de l’association Emmaüs afin de s’occuper du square Jessaint. Il souligne que sa forte implication l’a même amené, avec d’autres habitants, à compenser le départ en congés de la Directrice et à être parfois présent 6 à 8h par jour dans le square Jessaint. Or il a pu constater des actes de délinquance. De la consommation de drogues (bangs sur les bancs,

cannabis,...), de la consommation d'alcool, de la prostitution et divers trafics. Après avoir prévenu la direction d'Emmaüs pour effectuer le signalement de ces actes, on lui a répondu de ne pas s'en préoccuper et de rester discret à ce sujet. Il indique avoir été exclu des bénévoles d'Emmaüs qui s'occupait de ce square.

Pour cet habitant, le square Jessaint est redevenu une zone de non droit. Il souligne vouloir que les habitants se réapproprient ce petit parc. Pendant une dizaine de jours, ils avaient réussi à faire revenir des familles, mais depuis son exclusion, la situation se serait dégradée à nouveau.

Il conclut en disant qu'il aimerait, à la fin du bail d'Emmaüs, récupérer la gestion de cette activité et s'en occuper eux-aussi.

Le gardien du 88 rue Riquet souligne que parler de la Rue Riquet, ça peut faire sourire car c'est une rue conviviale. On a l'exemple de l'Auberge de Jeunesse qui a apporté une clientèle, mais cela a complexifié le problème selon lui. La petite délinquance se glisse et se cache. Il interroge la Police : ont-ils adopté une stratégie pour agir sur la rue Riquet ? La convivialité de cette rue n'est-elle pas trompeuse ? Car selon lui la délinquance y est devenue plus subtile et cachée. On a des salons où les jeunes s'installent et pique-niques parfois. D'ailleurs, parmi eux, beaucoup sont très sympathiques. Cependant, le soir, il constate des affrontements et bagarres : la semaine dernière par exemple, une bombe lacrymogène aurait explosé en bas de l'immeuble. Ainsi, selon lui, il faut adapter les méthodes d'intervention et ne pas toujours débarquer avec les grandes sirènes qui rendent les forces de police facilement repérables.

Il indique enfin qu'il y a aussi des problèmes de propreté avec les poubelles de tri des déchets.

Vera, de l'association Vergers Urbains, pense qu'il y a une problématique spécifique aux jardins dans le quartier. Il y a un potager et un verger partagés à Rosa Luxembourg. Le 5 mai, elle a été témoin d'un décès dans ce jardin qui, malgré ce drame, est resté ouvert au public toute la journée. Pourquoi y-a-t-il eu un tel dysfonctionnement ?

Par ailleurs, elle constate qu'il n'y a plus de gardiens « fixes » dans les jardins. Or étant donné les problématiques d'usage de drogue et la prostitution dans les jardins, n'est-il pas possible de remettre des gardiens ?

Réponse de Jacques Rigon : Pour le 88 rue Riquet, à côté de la stratégie d'approche globale des problèmes, il est nécessaire d'avoir une « stratégie de caméléon ». Il rappelle l'utilité de la cellule d'écoute précisément pour signaler les problèmes particuliers. Il faut donc adapter la réponse policière grâce aux signalements des riverains à travers cette cellule d'écoute. Le commissaire insiste sur le fait que ce sont les habitants les mieux placés pour faire les signalements de ces phénomènes de délinquance et d'incivilité, de manière fine et précise. La Police dispose de toute une palette d'outils et de modes d'actions mais ils ne peuvent s'adapter que grâce à ce que les habitants et commerçants font remonter.

Réponse d'Eric Lejoindre : Sur le parking du 73 rue Riquet qui abrite des activités dérangeantes et illégales, Elogie Siemp n'est pas propriétaire de l'accès au parking. La Mairie a un problème pour interagir avec le propriétaire du parking. C'est pour cela qu'on demande à Elogie Siemp de racheter cette copropriété pour se servir de son influence afin que le propriétaire de ces parkings problématiques soit mis face à ses responsabilités. Le Maire souligne aussi qu'il a conscience que,

malgré son aspect sympathique, il y a aussi des points de deal dans la rue Riquet, notamment au niveau du 73. Les enquêtes sont souvent longues mais il souligne son optimisme qui le caractérise en tant que Maire du 18^{ème} arrondissement : il faut voir aussi ce que ces quartiers ont de positifs. Il estime par exemple que la mixité commerciale qui se diffuse rue Riquet est une bonne chose. Jamais il n'aurait pensé auparavant aller boire un verre rue Riquet. Il y a donc de bonnes évolutions du quartier à mettre en avant.

Sur la question des poubelles jaunes, si une poubelle est remplie d'autres choses que de déchets jaunes, elles sont enlevées le lendemain avec les poubelles vertes. Il faut les signaler sur l'application DansMaRue ou à la DPE (Direction de la Propreté et de l'Eau) si nécessaire. Quand les poubelles sont sorties trop tôt par rapport à la collecte, les gens y jettent des choses qui n'ont rien à y faire. Si nécessaire, il faut qu'on fasse ce travail pour redonner les horaires les plus précis possibles aux habitants et commerçants pour qu'elles soient sorties le plus tard possible. Les copropriétés font appel à des prestataires externalisés qui sortent tout d'un coup tôt en amont. Il faut qu'on travaille avec les copropriétés à ce sujet.

Sur la question des squares, sur le square de Jessaint, Eric Lejoindre répond que c'est la première fois qu'il entend parler de cette affaire de conflit avec la direction d'Emmaüs. Emmaüs n'a aucune raison de protéger des délinquants, il assure donc qu'il va se renseigner davantage sur ce dossier. Le Maire rappelle que les habitants font souvent remonter que le square est trop fermé plutôt que trop ouvert et qu'il doit donc aussi tenir compte de cette aspiration et que l'action d'Emmaüs a contribué à cette ouverture. Il y a là-aussi du positif quand on compare à la situation antérieure.

Pour le décès du jeune au square Rosa Luxembourg, le jardin aurait dû être fermé. On va faire en sorte que ce dysfonctionnement ne se reproduise pas.

Eric Lejoindre indique qu'il n'est pas demandé aux gestionnaires de jardins partagés de faire la police évidemment. Il y a toujours des gardiens mais ont été réattribués à la DPSP (Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection) et qu'ils circulent au cours de rondes entre les différents squares du secteur.

Coralie Lever-Matraja (DPSP) complète ce point : la DPSP dispose de forces de lutte contre les incivilités et de protection des équipements municipaux. A cela s'ajoute des forces de médiation sur les secteurs Pajol et La Chapelle : des correspondants de nuit. Coralie Lever-Matraja annonce la création de 8 nouveaux postes de correspondants de nuit, notamment grâce à l'appui d'Eric Lejoindre. L'idée est d'établir le contact avec les jeunes notamment de la rue Riquet par exemple. Ils sont formés pour ça. Ils vont être déployés à l'approche de l'été. Il s'agit donc de donner une réponse plurielle aux problèmes qui se posent : délinquance, réappropriation de l'espace public, incivilités... La réponse est multiple et c'est pour ça que la DPSP travaille en coordination avec les forces de police.

Sur les espaces verts, il y a eu une réforme pour transférer les agents d'accueil des espaces verts à la DPSP. Ils ont conservé leurs missions d'ouverture, de surveillance et de fermeture des squares. Ils sont chargés de tourner sur les différents squares. Ce qui est nouveau, c'est la mise en place de la lutte contre les incivilités contre lesquelles ils vont pouvoir agir pour faire respecter le règlement, y compris si nécessaire en verbalisant. Concernant le cas précis du décès dans le jardin Rosa Luxembourg, Coralie Lever-Matraja indique que la DPSP va revenir vers l'association Vergers Urbains

On va revenir vers vous au sujet du dysfonctionnement du square Rosa Luxembourg au décès de ce jeune homme pour diagnostiquer ce qui a mal fonctionné.

Jean-Michel Almeida, habitant du quartier, s'interroge : Quelle coordination entre les services de Police (notamment dans la ZSP) et les services de la RATP ?

Une habitante intervient au nom d'une de ses amies qui dirige des établissements qui accueillent du public handicapé adulte. La visite d'un futur site possible à la Porte de la Chapelle pour y faire travailler ces adultes (vers Chapelle Internationale) suscite des doutes du fait des usagers de drogue et de l'insécurité qui y règne. Certes il y a des enjeux d'aménagements, mais il y a aussi des risques d'agression. Est-on en capacité d'accueillir à Chapelle Internationale ce type de projet ?

Marie-Magdeleine, habitante du quartier, pose la question des distributions alimentaires. Il a été dit lors de précédents rendez-vous que les distributions alimentaires ne pouvaient pas être interdites. Y-a-t-il eu une évolution dans la politique officielle ?

Une autre habitante souligne que, depuis la dernière réunion de novembre, elle observe une amélioration : elle habite au 90 rue Riquet et donne presque sur le métro. Cependant, elle a le sentiment que les trottoirs n'appartiennent plus aux habitants. Ils sont occupés par les migrants, et elle n'a rien contre ces personnes. Néanmoins, la même population de la Place de la Chapelle arrive maintenant à Marx Dormoy et rue Philippe de Girard. Elle n'arrive plus circuler avec ses enfants et ressent le besoin de les accompagner à la sortie de l'école. Les vendeurs à la sauvette sont revenus (par exemple vendeurs de maïs). Que va-t-on faire ? Elle souligne par ailleurs les difficultés posées par les parkings où, selon elle, « tout se passe, le jour, la nuit ».

Enfin, un habitant intervient pour souligner qu'il est nouveau dans ce type de réunion et dans le quartier (il n'est installé que depuis 3 ans). Il entend parler de beaucoup de structures, organismes et associations et s'y perd un peu. Ne serait-il pas possible d'avoir un numéro unique ? Peut-être un tract de la Mairie pour diffuser cette cellule d'écoute serait intéressant.

Sur le marché de l'Olive, c'est un spot très positif selon cet habitant il constate que la zone commence à être envahie par des scooters et il serait important d'y remédier.

Réponse de Jacques Rigon : Sur la coordination avec la RATP, la police des transports est articulée avec la Police puisque c'est la même direction. Ils ont par exemple une salle de commandement commune. Cette coordination existe et est parfaitement huilée. En effet, il faut être présents de manière simultanée à la fois à l'intérieur et à l'extérieur d'une station de métro lorsqu'on intervient : on agit donc ensembles.

Le Commissaire indique soutenir toute action positive sur le territoire, en réponse au projet d'un lieu d'accueil pour le travail des personnes en situation de handicap. La Police aidera si nécessaire à sécuriser la zone exacte sur Chapelle Internationale où ce projet serait envisagé.

Pour ce qui est de la multiplicité des acteurs et structures qui interviennent et la difficulté de s'y retrouver, Jacques Rigon répond qu'effectivement on est des organisations complexes et ce n'est pas aux habitants de tout connaître. La Mairie de Paris diffuse des points d'entrées simples, fluides et directs. C'est ensuite à nous de partager les informations que les habitants feraient remonter par une entrée pour les faire parvenir à l'interlocuteur pertinent.

Les livreurs de drogue à scooter, c'est une évolution lourde du trafic vers la livraison plutôt que les points fixes. Cela nécessite donc d'adapter les méthodes.

Réponse d'Eric Lejoindre : Il souligne que la Ville de Paris est aussi une structure complexe avec beaucoup de porte d'entrée mais que la promotion des outils comme la cellule d'écoute va être faite. Il rappelle que le « 17 » reste la porte d'entrée principale en cas d'urgence, il ne faut pas l'oublier.

La Ville de Paris a mis en place des outils, notamment le **39 75** : c'est un numéro de téléphone unique, c'est le standard de la Ville de Paris qui oriente vos demandes en fonction de vos difficultés. Pour ceux qui sont « connectés » et veulent aller plus vite, il y a l'application « [Dans Ma Rue](#) » disponible sur smartphone et sur site internet. Elle permet de géolocaliser les anomalies sur l'espace public : une épave, un dépôt d'encombrement, une grille cassée,... Le signalement va directement aux services compétents. Aussi, les habitants peuvent évidemment écrire directement aux élus, par exemple à mon adresse eric.lejoindre@paris.fr, notamment pour évoquer des problèmes structurels importants.

Sur la question du marché de l'Olive, mais qui touche d'autres endroits, autour du comportement d'usagers de scooters, c'est d'une part les jeunes qui font des rodéos ou des dealers, mais ça peut être aussi des personnes qui font n'importe quoi avec leurs scooters (par exemple pour prendre un verre aux Petites Gouttes, ils se garent n'importe où). On met en place un travail avec les ASP (Agents de Surveillances de Paris), des opérations coups de poing pour verbaliser sur un espace et un temps donné les personnes qui circulent aux mauvais endroits. Cela a été fait sur l'esplanade Nathalie Sarraute et il faut le faire au marché de l'Olive. Le Maire évoque aussi une difficulté avec certains commerces qui se font livrer au plus près en cassant des potelets.

Sur la question de Chapelle Internationale, Eric Lejoindre ne sait pas de quel local il s'agit mais se tient à disposition, avec Afaf Gabelotaud (élue chargée du Commerce de l'artisanat et du développement économique) pour en parler. Il exprime son soutien à ces activités positives. Il n'y a jamais de garantie absolue mais il évoque le travail qui est fait : par exemple à la Porte de la Chapelle des agents de la Ville de Paris (DASCO, agents du patrimoine parisien...) ont été installés à cet endroit. Il s'agit alors de favoriser l'insertion de ces agents dans le quartier.

Sur les distributions alimentaires, le Maire indique en avoir parlé avec le Préfet de Police il y a 15 jours. Il y a un problème de « doctrine ». Les arrêtés pris par les autres villes qui ont voulu interdire les distributions alimentaires ont tous été cassés par le Conseil d'État. Selon lui c'est plutôt logique, on ne peut pas pénaliser des structures qui souhaitent faire le bien des autres. Cependant, il souligne essayer de faire bouger les choses avec l'organisation de distributions officielles qui existent dans de bonnes conditions. Elles n'ont cependant pas conduit les associations qui distribuent à côté à s'adjoindre à ces distributions officielles. Il y a des associations qu'on ne connaît pas qui viennent distribuer dans des conditions douteuses (hygiène, propreté,...).

La Mairie du 18^e continue avec le cabinet du Préfet d'étudier l'ensemble des pistes à partir des remontées qui sont faites par les habitants. Eric Lejoindre conclut en rappelant que la réalité est aussi liée à la situation migratoire en générale. Certaines solutions qui ont fait leurs preuves ont été abandonnées malheureusement. C'est un débat d'une autre échelle.

26 JUIN 2018

Conseil de Quartier

La Chapelle – Marx Dormoy



2^E DISTRICT DE POLICE DE PARIS



LA NOUVELLE ZSP 10-18 DEPUIS LE 22 JANVIER 2018 DANS LE CADRE DE L'EXPERIMENTATION DE LA PSQ



ZSP 10-18

**BARBES
CHAPELLE
LARIBOISIERE**

FOCUS "SCP"

Schéma de Couverture Policier

1 FORCES LOCALES

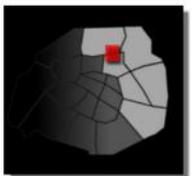
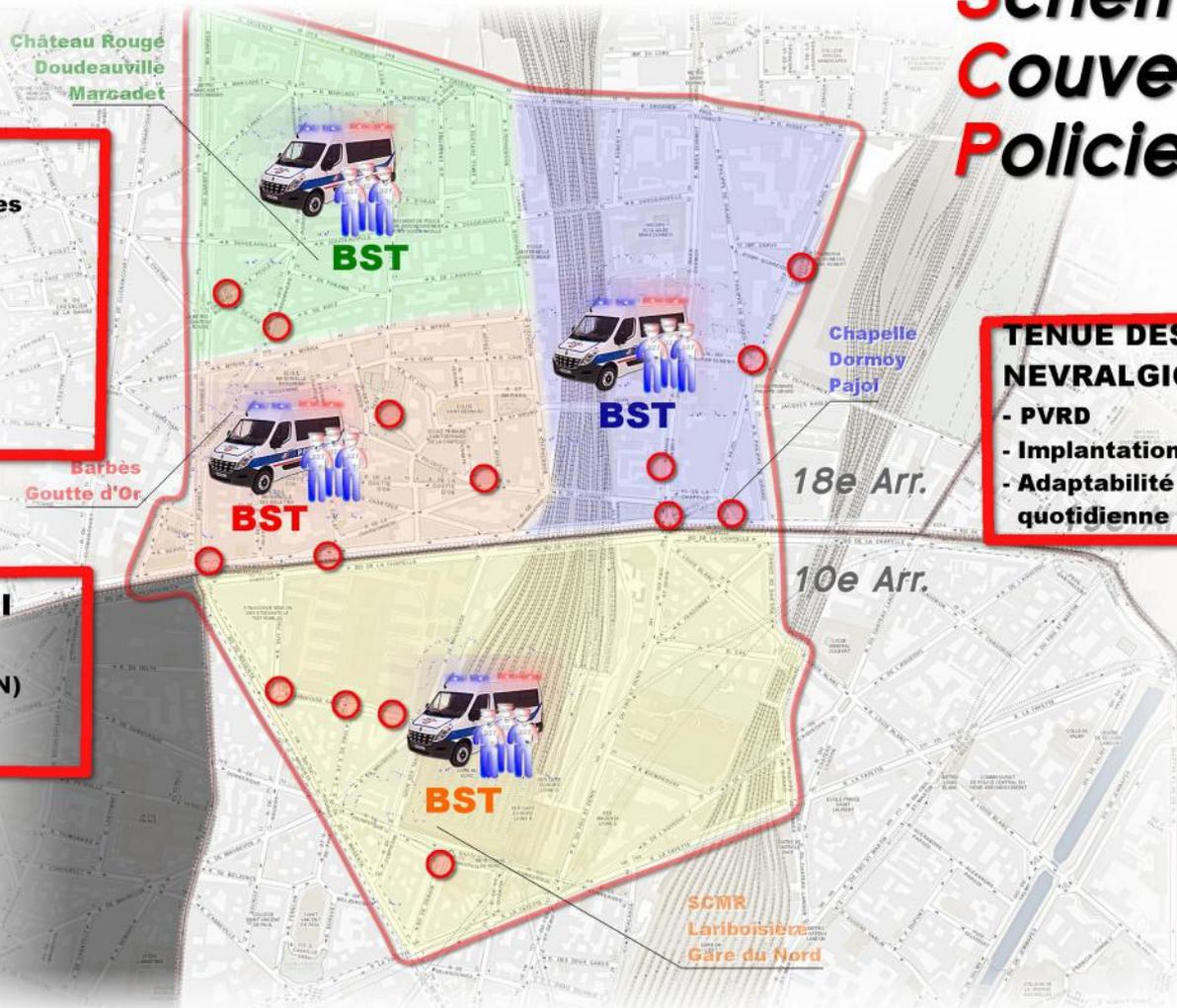
- 4 patrouilles BST fidélisées
- 1 équipage banalisé BST anti criminalité
- 2 équipes 18e ZSP
- 1 équipe 10e ZSP
- Appui spécialisé de la BSC 18

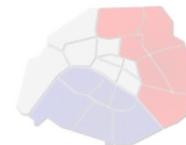
2 FORCES D'APPUI

- SDSS (CSI + BAC 75 N)
- UFM (CRS / GM)

3 TENUE DES POINTS NEVRALGIQUES

- PVRD
- Implantation UFM
- Adaptabilité quotidienne





Le dispositif spécifique d'écoute



DISTRICT

Réunion mensuelle de la Cellule d'Écoute et d'Évaluation avec les principales associations.

CSP 10



Commissaire
Damien VALLOT



Chef de District
Jacques RIGON

CSP 18



Commissaire
Valérie GOETZ

CETD 10

Brigadier / Chef
Caroline LEGROS
ecoute10@interieur.gouv.fr
01.53.19.43.38



QUARTIER B
Château Rouge
Doudeauville
Marcadet

Brigadier GUILLOU



QUARTIER A
Barbès
Goutte d'Or



Brigadier BIDART



Major FAUGEROUX
Référénts de Quartier de la BST
ciat10-bst@interieur.gouv.fr

Brigadier AUGUSTIN



QUARTIER C
Chapelle
Dormoy
Pajol

Brigadier MEBARKI



QUARTIER D
SCMR
Lariboisière
Gare du Nord

CETD 18

Brigadier / Chef
Christophe FAIVRE
ecoute18@interieur.gouv.fr
01.53.41.50.80





BILAN DES OPÉRATIONS SPÉCIALES

Un total de 265 opérations dont 85 conjointes avec la DPSP.

- 2 opérations par jour en moyenne

- pour déstabiliser les délinquants et agir sur un spectre large :

- Sécurisation
- Anti-délinquance
- Lutte contre les ventes à la sauvette
- Respect des réglementations par les commerces
- Immigration irrégulière
- Travail dissimulé
- Nuisances - Incivilités
- Stationnements irréguliers et gênants



PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITÉ À 5 MOIS

Au titre des missions de Police de Contact et de visibilité :

- **10 800** prises de contacts sur le terrain
- **1 800** PVRD

Au titre des missions d'amélioration de la physionomie visible :

- **28 000** évictions de vendeurs à la sauvette
- **5 500** procédures simplifiées de saisies et destructions
- **40** tonnes d'objets à la benne
- **78** embarras VP
- **108** jets de détritrus
- **30** épanchements sur la VP
- **21** tapages
- **63** rixes VP
- **59** achats sexuels
- **5 623** stationnements gênants



Au titre des missions de lutte contre les principaux phénomènes de délinquance :

1303 arrestations dont

- **242** arrestations pour vols (à la tire, à la portière, vols avec violences, avec effraction...)

 dont **116** arrestations pour vols avec violences

- **51** arrestations pour violences volontaires

- **374** arrestations pour ILS dont **189 pour trafic et revente**

1 094 ESI placés en retenues administratives pour **768** mesures d'éloignement (OQTF et placement en CRA).



FOCUS Cigarettes :

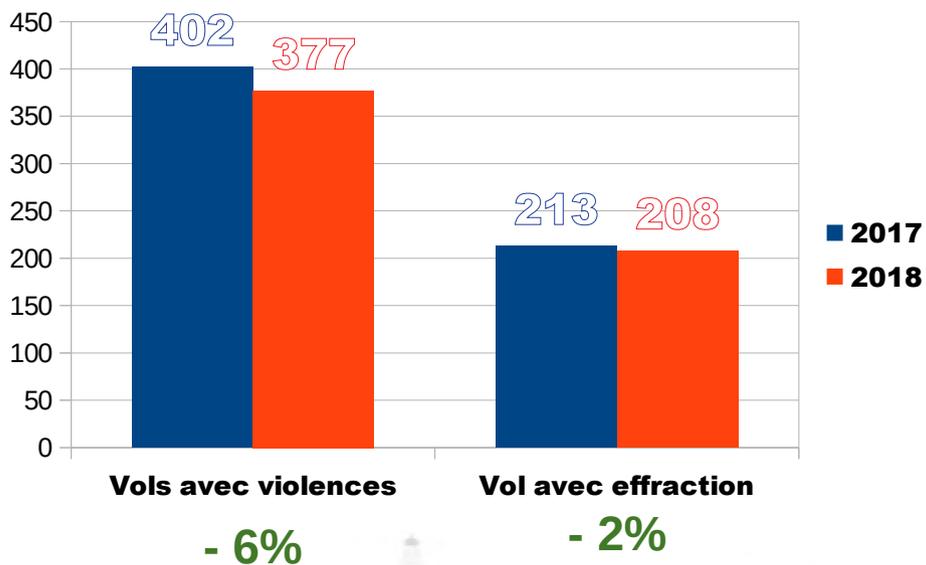
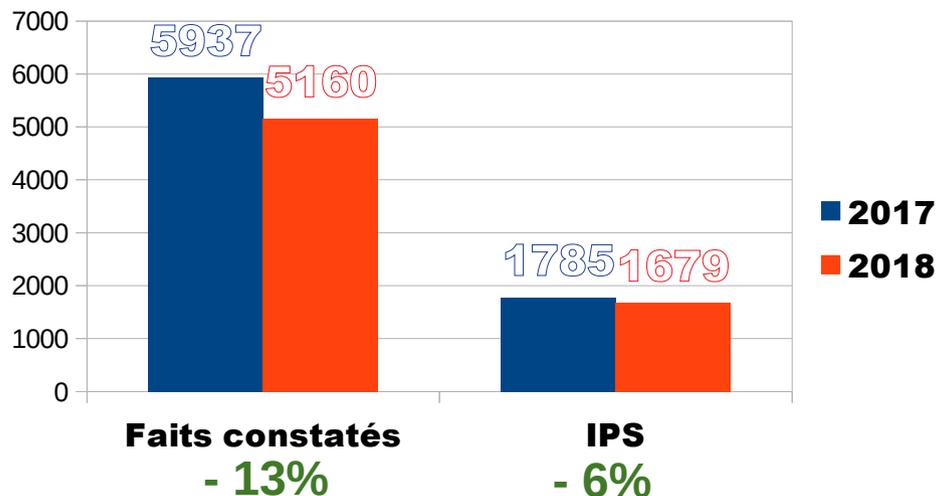
- **281** arrestations pour **vente de cigarettes** dans le cadre des opérations de la **FLIC**
- Dférés et COPJ
- **1** première mesure d'interdiction de paraître
- **Le 8 février**, démantèlement d'une structure d'approvisionnement des vendeurs à la sauvette de cigarettes autour des métros :
 - **2** COPJ notifiées
 - **1** procédure de retrait de titre de séjour algérien
- **Le 17 avril**, démantèlement d'une structure d'approvisionnement des vendeurs à la sauvette de contrefaçons (sacs, lunettes, montres...).
 - **3** COPJ notifiées



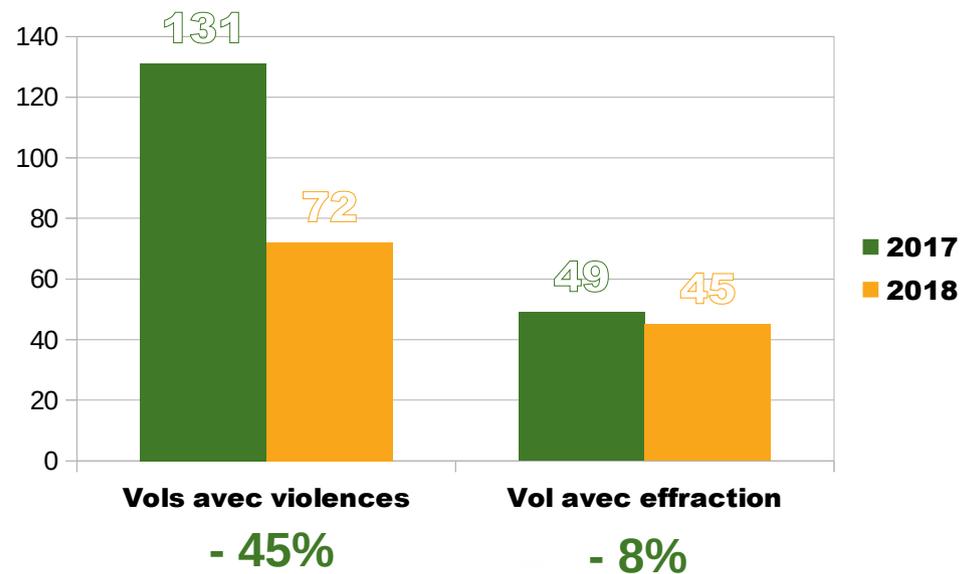
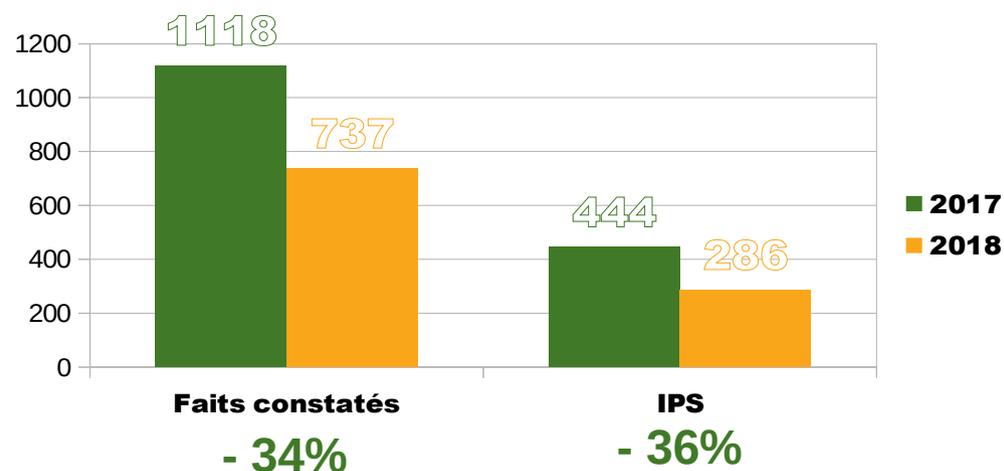


BILAN DES PREMIERS IMPACTS SUR L'ÉVOLUTION DE LA DÉLINQUANCE

ENSEMBLE DE LA ZSP 1018



QUARTIER CHAPELLE-MARX DORMOY





26 JUIN 2018
